

TURNY >> Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
4^e trimestre 2008



Animations - Manifestations

La Fête du 14 juillet p. 8

Les repas de hameau p. 9

**La rentrée
des classes** p. 11

Sans oublier nos associations... p. 12



Vie municipale.....	3
Manifestations / Animations.....	8
Nos associations.....	12
Urbanisme et travaux.....	18
Etat civil.....	21
A noter.....	20
Informations pratiques.....	22



TURNY



Le Mot du Maire

La rentrée est passée... L'automne arrive avec votre bulletin municipal pour rappeler les bons moments de l'été et vous annoncer les activités de l'hiver qui approche.

La saison estivale a été riche en événements : la kermesse des écoles organisée par nos institutrices qui savent donner un air de fête au travail des enfants ; le gala de danse dont le succès reste bien plus grand que la capacité de la salle des fêtes ; le premier feu de Saint-Jean de l'Association Sportive et son marché nocturne qui ont connu une fréquentation exceptionnelle ; la traditionnelle Fête du 14 juillet avec plus de 300 personnes au feu d'artifice et une réussite pour le premier pique-nique républicain ; le premier festival "Notes en Othe" qui fait rayonner Turny au-delà de ses limites géographiques et de ses habitudes culturelles ; les repas de voisins, initiatives qui fédèrent le plaisir de se retrouver ou d'apprendre à se connaître ; la course du Motoclub au circuit de la Pincette où, cette année encore, nos pilotes se sont bien classés et où les organisateurs ont su accueillir coureurs et public de l'Yonne et des départements alentours... Je n'ai pu assister à toutes ces manifestations ; j'étais malgré tout de tout coeur avec vous (parfois un SMS m'indiquait que tout allait bien) et je suis sûr du soutien de la municipalité. Merci à toutes les bonnes volontés qui consacrent temps et énergie pour que chacun trouve la vie plus riche et plus humaine.

Je vous avais annoncé du nouveau dans le bulletin précédent ; je me réjouis qu'il soit si fructueux. Avec la rentrée, l'actualité est en effet au redémarrage de nos associations avec programmes des festivités à venir et assemblées générales.

Coté municipalité, les dossiers avancent, à petits pas parfois mais à pas assurés. Les commissions s'activent. Les biens communaux sont inspectés en détail et déjà les projets émergent par leur urgence. Les travaux d'entretien de voiries ont été surveillés de près. La commission "action sociale, vie associative et scolaire" gère les besoins quotidiens et prépare les réjouissances de Noël. La communication élabore le bulletin et prépare des projets d'information et d'images (site internet, charte graphique...). La commission "matériel et aménagements" a bouclé l'actualisation des moyens informatiques de la mairie ; l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes est en phase de réalisation et les aménagements des locaux de la mairie, malgré un peu de retard, sont en bonne voie. Coté internet haut débit (pour Linant et Courchamp), les premiers kits de connection devraient arriver sans tarder dans les foyers.

On regrettera seulement le départ de Sylvain Cordier, agent communal, qui nous quitte pour un autre village.

Il me reste à vous souhaiter une agréable lecture et de bonnes fêtes de fin d'année avec le plaisir de vous inviter, au nom du conseil municipal, le samedi 10 janvier 2009 pour partager la galette des rois et les voeux pour l'année nouvelle.

Stéphane GALLOIS
Maire de Turny

BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY
4e trimestre 2008

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Rédacteur en chef :
Cillia NONIQUE

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales,
écoles, Maud Hedou,
Sophie Piat

Photos : Mairie de Turny,
associations communales,
Maud Hedou, Sophie Piat,
Michel Bony, Viviane Chaussin

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations du conseil municipal est disponible en Mairie.

A noter : dans le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} mars, concernant la subvention attribuée par le Conseil Général pour les trottoirs et caniveaux au Saudurant, il fallait lire "rue des Carbiers" et non "rue de la Haye".

Séance du 5 juin

Etaients absents excusés : Gérard ASSAYA ayant donné pouvoir à Muriel HARIOT, J-Charles LEFEVRE ayant donné pouvoir à Claude HUGOT, J-Marc SUINOT ayant donné pouvoir à Gilles VIAUT.

Voirie communale

Monsieur CHARONNAT informe le conseil que la commission de voirie s'est réunie le 30 mai. Les plis de consultation concernant la rue des Carbiers au Saudurant et la rue de l'Abreuvoir à Linant ont été ouverts. 3 entreprises avaient été consultées :

. TRS : devis de 25 107,63 € TTC (délai 1 mois)

. SCREG : devis de 21 928,71 € TTC (délai 10 jours ouvrables en juillet)

. COLAS : devis de 24 211,82 € TTC (délai 1 mois).

L'estimation du maître d'œuvre a été chiffrée à 22 793,37 € TTC. Le conseil municipal retient à l'unanimité l'entreprise SCREG pour un montant de 24 120 € TTC (devis + 10 % d'imprévu).

Bornage en prévision de la rénovation du pont du chemin des Lairies

Les limites de bornage du pont du chemin des Lairies sont à revoir et Monsieur le Maire souhaite profiter du passage d'un géomètre pour les redéfinir.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager la dépense, dépense qui sera passée en investissement et dont le montant fera l'objet d'une prochaine délibération.

Information - classement voirie communale

La Direction Départementale de l'Équipement a remis un dossier concernant le classement de la voirie communale. Ce classement consiste à confirmer les mesures des chemins et routes, ainsi que leur nom. La commission s'est rendue sur place à Linant et Turny et a relevé quelques modifications à effectuer. Elle fera le tour des autres hameaux lors d'une prochaine commission. Une synthèse sera présentée lors d'un prochain conseil.

Monsieur le Maire informe par ailleurs que les services du Cadastre travaillent sur la commune pour vérifier les limites dans le but de refaire le cadastre. Cette opération vient de leur fait et ne coûte rien à la commune.

Désignation des commissaires de la commission communale des impôts

Il faut présenter une liste de 12 personnes titulaires et de 12 personnes suppléantes tout en respectant les conditions requises. Le Maire fait partie d'office de cette commission. Il propose de reconduire les personnes qui faisaient déjà partie de cette commission et d'en nommer d'autres :

Titulaires : Claude HUGOT, J-Charles LEFEVRE, Yannic SANTANDREU, J-François BOUZONIE, René PERRIN, J-Pierre CHARONNAT.

Propriétaires de bois : Marc VIAUT.

Domiciliés hors commune : Gérard DUPRÉ, René DEBREUVE.

Suppléants : Régis GOULVIN, Hubert PESCHEUX, Corinne BOURGOIN, Yves PESCHEUX.

Domiciliée hors commune : Cillia NONIQUE.

Le conseil, à l'unanimité laisse délégation à Monsieur le Maire pour compléter la liste.

Mise en oeuvre d'un service minimum en cas de grève des enseignants

Il s'agit d'organiser un service d'accueil en cas de grève des enseignants. Monsieur le Maire propose au Conseil de voter contre. Il est demandé de se renseigner des compétences et conditions nécessaires. Le sujet sera revu lors d'un prochain conseil.

Information - rentrée scolaire

Dès la rentrée, sur proposition des représentants des communes du regroupement pédagogique et des enseignants, le soutien scolaire imposé par les nouvelles lois aurait lieu le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 dans la résidence des enfants sans transport scolaire pour le retour. Cette proposition va être adressée à l'Inspection Académique pour accord.

Election d'un membre suppléant pour l'association Les Gavroches

Il s'agit du centre de loisirs. Corinne BOURGOIN est le membre titulaire. Il faut élire un membre suppléant. Véronique JORGE se présente. Le conseil retient à l'unanimité sa candidature au poste de suppléante au sein de l'association Les Gavroches.

>> Vie municipale

Proposition école multisports

Monsieur le Maire informe de la proposition de Monsieur CARRA, Conseiller Général, de créer une école multisports à Briennon-sur-Armançon pour 2 heures à Briennon par semaine et 1 heure par semaine le soir dans les communes selon les activités proposées, à raison de 30 €/enfant (transport aller / retour à effectuer par les parents). Sachant que la commune de Turny dispose de l'USEP tous les mercredis pour une somme annuelle modique transport compris, le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Rectificatif - coût de la scène de la salle des fêtes

Lors de la précédente réunion de conseil, le coût pour l'extension de la scène de la salle des fêtes avait été annoncé à 400 € TTC, or le coût matériel est de 610,81 € + 111,15 € TTC pour les fournitures de finition, (teinte, anti-rouille, vitrificateur...) soit un total de 721,96 € TTC. Monsieur le Maire indique que les chutes des planches seront utilisées. Le conseil vote à l'unanimité pour l'agrandissement de la scène de la salle des fêtes.

Information - mise aux normes de la salle des fêtes

Des travaux d'électricité seront effectués dans la salle des fêtes afin qu'elle soit mise aux normes.

Information - aménagement de la mairie

Il est envisagé de réaménager la Mairie pour la rendre plus fonctionnelle. Il faudrait réaménager l'accueil en l'équipant de meubles de rangement, le bureau du Maire et des Adjointes, l'Agence Postale. Le coût de ce réaménagement se situe aux alentours de 13 000 € prévus au budget. Monsieur le Maire en profite pour indiquer au conseil les autres nécessités : aménagement de la cuisine de la salle des fêtes pour un montant approximatif de 20 000 €, achat d'un photocopieur, état des lieux informatique pour achat, le tout ayant été prévu au budget. La commission "matériel et aménagements" se réunira prochainement afin d'étudier ces dossiers.

Changement des horaires de la bibliothèque

La bibliothèque étant très rarement fréquentée le samedi après-midi, ce créneau d'ouverture sera reporté au mardi après-midi de 13h30 à 16h30 avec prise d'effet au 10 juin. Ce changement devrait permettre aux membres du Club de l'Amitié de passer en bibliothèque en se rendant à leur réunion. Cette modification ne change rien au contrat de travail de la bibliothécaire qui, lorsqu'elle n'aura pas de lecteurs, sera en Mairie. Une note d'information sera mise dans les panneaux d'affichage et un courrier sera envoyé à la Présidente du Club de l'Amitié.

Information dossier Internet

Selon Numéo, 31 personnes de Turny, 11 de Venizy et 1 de Chailley se sont inscrites pour Internet Haut Débit. Le besoin pour Turny était donc bien réel. Les Maires se retrouveront en mairie de Chailley le 25 juin pour continuer d'avancer sur le dossier.

Communication - membres du CCAS

Font partie du CCAS : Monsieur le Maire en tant que Président, Corinne BOURGOIN, Viviane CHAUSSIN, Muriel HARIOT, René PERRIN.

Membres extérieurs au conseil : Simone HUGOT, Marie-Claude FRAY, Maryvonne CROCHET GOSSO, Isabelle RENAULT. Monsieur le Maire remercie les membres du CCAS extérieurs au conseil.

Journée de solidarité des employés communaux

La loi ayant supprimé le lundi de Pentecôte comme journée de solidarité, il est demandé au conseil municipal de faire une proposition pour envoi au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion concernant la journée de solidarité. Le conseil propose de laisser le choix du jour aux salariés qui effectueront 7 heures de travail au prorata du temps de travail normal à l'exclusion des jours de congé annuel (ex : travailler un jour qui normalement n'est pas travaillé). Le conseil municipal sera amené à délibérer dès réception de l'avis de la Commission Technique Paritaire.

Achat drapeaux

Il est nécessaire de racheter des drapeaux pour la Mairie et le Monument aux Morts : 1 drapeau européen et 7 drapeaux français à pour un montant total arrondi à 200 € TTC. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'achat de ces drapeaux, à passer en investissement.

Questions diverses

- Demande émanant de la maîtresse de l'école maternelle concernant une sortie au cirque à raison de 1 €/enfant pour 26 enfants, soit 26 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de participer.

- Demande de Monsieur THOMAS de l'Office National des Forêts, de scinder en 3 le devis qui avait été voté en investissement pour les travaux des parcelles 1, 19, 17, 27 et 28.

. 1^{er} devis : 51 123,61 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis d'investissement.

. 2^e devis : 68 704,31 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis d'investissement.

. 3^e devis d'expertise : 18 203,96 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis d'investissement.

>> Vie municipale

- Monsieur le Maire fait part au conseil d'un nouveau devis de préparation concernant les mêmes parcelles pour un montant de 26 304,80 € TTC. La vente du bois couvrira le montant du devis. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis à passer en fonctionnement.

- Monsieur le Maire fait lecture du devis de l'association Vitavie concernant le déménagement du matériel pour l'association Les Gavroches lors de l'installation du centre de loisirs sur la commune. Ce déménagement coûte 57,96 € par commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis.

- Démission de J-Marc FOUCHER en tant que membre suppléant de la commission communale d'aménagement foncier celui-ci ayant été désigné par la Chambre d'Agriculture. Il faut donc réélire un autre candidat. J-François CHOLLET présente sa candidature. Le conseil municipal accepte.

- J-François CHOLLET ayant été absent lors de la constitution des commissions, celui-ci s'inscrit à la commission des biens communaux et la commission aménagement et matériel.

- Les ordures ménagères sont dorénavant ramassées le mardi au lieu du lundi. La société COVED s'est engagée à communiquer l'information dans les journaux et dans les boîtes aux lettres.

- La nouvelle déchetterie devrait ouvrir fin juillet ou début août. C'est une entreprise qui la gèrera.

- La peinture des grilles de l'école maternelle devrait être réalisée par l'association VITAVIE.

- Monsieur HUGOT informe le conseil de la nécessité de refaire le pont de la Motte vers le terrain des Maraults.

- Madame BOURGOIN prend la parole :

. le Centre de Loisirs s'installera sur la commune du 21 au 25 juillet 2008.

. le club de football de Neuvy-Sautour veut faire un tournoi amical le dimanche 29 juin. Il est demandé à la commune si elle veut participer en formant une équipe.

- Mademoiselle NONIQUE informe le conseil que la commission communication propose de faire un bulletin en couleur par un imprimeur. Les demandes de devis ont été expédiées. Pour information, Yonne Copie a proposé 4 000 €/an pour 4 éditions de 380 exemplaires de 24 pages. Un débat s'engage quant au coût du bulletin. Il faudra attendre les devis des imprimeurs pour décider.

- Madame CHAUSSIN demande les jours de permanence du Maire et des Adjointes. Monsieur le Maire lui répond qu'il n'y en a pas car il est à la disposition de tout le monde et reçoit sur rendez-vous.

Séance du 3 juillet

Etaient absents excusés : Corinne BOURGOIN ayant donné pouvoir à J-Pierre CHARONNAT, Gérard ASSAYA.

Tarif restauration scolaire

Hausse du prestataire de service de 3 % soit une facturation de 2,93 € TTC à la commune. Proposition d'appliquer la hausse sur la refacturation des repas de cantine soit 3 € TTC pour les enfants de Turny et 3,38 € TTC pour les adultes ou extérieurs. Le conseil accepte à l'unanimité, le tout applicable au 01/09/2008.

Régime indemnitaire des agents

Le Maire propose de reconduire le régime indemnitaire pour le personnel communal. Cette indemnité est versée pour moitié en juin et décembre de l'année, en fonction de la valeur professionnelle des agents, appréciée sur la base des critères suivants : efficacité, disponibilité, rigueur dans le travail, assiduité, discrétion, ponctualité, absentéisme, initiatives, soins apportés au matériel. Le conseil décide à l'unanimité d'appliquer le coefficient 1,40 au prorata du temps de travail soit une enveloppe d'un montant global pour l'année 2008 de 4 973 €.

Achat vêtements pompiers

Achat vêtements pour le recrutement de 2 pompiers. Le Conseil décide à l'unanimité l'achat de vêtements de pompiers pour un montant de 732,18 € TTC.

Cotisations Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Yonne

Il s'agit de rembourser à l'Amicale les cotisations dues à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Yonne pour un montant de 274,05 €. Il s'agit d'une complémentaire facultative qui comprend plusieurs cotisations dont la cotisation de l'assurance hors service commandé (vente calendriers, exercices sportifs...). Après en avoir délibéré, le conseil décide de rembourser cette somme (abstentions Muriel HARIOT, Cillia NONIQUE ; contre Viviane CHAUSSIN). Le conseil décide par ailleurs à l'unanimité de régler la cotisation annuellement directement à l'UDSP de l'Yonne sous certaines conditions (passage de la visite médicale, certificat médical d'aptitude, en cas de double affectation (cotisations payées par le centre de secours).

Achat photocopieur

Il a été vu en commission l'achat ou la location d'un photocopieur noir et blanc ou couleur. Deux devis ont été présentés. Après comparaison, la commission a opté pour l'achat d'un copieur couleur sous réserve de la qualité d'impression.



>> Vie municipale

	Millot	Yonne Copie
Coût neuf TTC	9 801 €	9 927 €
Coût location / an	4 339 €	4 281 €
Coût achat / an	3 084 €	2 972 €

Le conseil décide à l'unanimité de retenir la proposition de Yonne Copie pour un montant de 9 927 € TTC, à passer en investissement.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Yonne Copie éditera le bulletin de juillet en couleur pour un montant de 250 € TTC (papier fourni par la Mairie).

Travaux salle des fêtes

La commission Sécurité a donné un avis favorable pour la salle des fêtes. Des demandes de devis ont été faites concernant les travaux électriques à effectuer. Un seul devis est revenu pour un montant de 2 401 € TTC + 2 variantes de 549,02 € TTC soit un total de 2 950 € TTC. Monsieur le Maire propose au conseil de voter une enveloppe de 3 000 € pour la réalisation des travaux électriques de la salle des fêtes. Le conseil vote à l'unanimité cette enveloppe et autorise Monsieur le Maire à monter un dossier de subventions.

Vente terrains communaux

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'étudier en commission au cas par cas des demandes d'achat de terrains communaux qui seront votées après en conseil. Le conseil accepte.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a proposé au SIVU du Sud de la Forêt d'Othe le prêt de la sono de la commune pour l'inauguration de la déchetterie, sachant qu'il s'en occupera lui-même.

- Info WIFI : suite à la réunion avec les élus à Chailley, le dossier avance. Un point sera refait après le 14 juillet.

- Changement porte de la Mairie : aménagement revu avec porte pour accès aux personnes à mobilité réduite. Ancien devis : 3 346,61 € TTC - Nouveau devis : 3 529,87 € TTC. Le conseil accepte à l'unanimité.

- Achat école élémentaire : il est nécessaire d'acheter des livres pour l'école primaire pour un montant de 188,30 € TTC. Le conseil vote à l'unanimité cette dépense.

- Le programme de voiries 2007 sera réalisé sous peu. Un appel d'offres a été lancé concernant le programme 2008 (idem au programme voiries 2006 non réalisé). Les offres seront étudiées à un prochain conseil.

Séance du 7 août

Etaient absentes excusées : Cillia NONIQUE ayant donné pouvoir à Viviane CHAUSSIN, Véronique JORGE ayant donné pouvoir à Corinne BOURGOIN.

Tarifs garderie

Tarif actuel : 0,85 € - Proposition hausse : 0,90 €. Le conseil municipal vote à l'unanimité la hausse de tarif de la garderie à compter du 01/09/08.

Taux de vacation horaire des sapeurs-pompiers volontaires

Conformément à l'arrêté ministériel du 23/06/08, les nouveaux taux des vacations horaires sont applicables au 1^{er} mars 2008, soit : sous-officiers 8,45 €, caporaux 7,50 €, sapeurs 6,97 €. Le conseil municipal accepte que les vacations soient versées selon ce nouveau tarif au 01/03/08 et fixe à 75% du tarif horaire l'indemnisation versée pour les manœuvres (les interventions étant indemnisées par le SDIS).

Achat matériel informatique

3 entreprises ont été contactées :

. A.C.I. : devis de 3 644,60 € HT

. Armance Informatique : devis de 2 998,50 € HT

. Partenaire Informatique: devis de 4 080,55 € HT

La commission a étudié les propositions et a retenu Armance Informatique avec 10 % d'imprévis. Il est prévu de mettre l'informatique en réseau et de louer une Livebox pour 5 € HT/mois (3 mois offerts). Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de la commission pour un montant arrondi à 4 000 € TTC à passer en investissement, autorise le Maire à signer le contrat de location de la Livebox et à monter un dossier de subventions concernant l'installation des câbles.

Achat terrains

Monsieur le Maire informe d'un courrier des héritiers de Mme TRIBAUDAUT qui désirent céder à la commune pour 1 € symbolique deux parcelles représentant 10 ares 70 ca (parcelles E 387 et YA 56) se trouvant sur la côte (derrière la salle des fêtes) et sur la côte route de la Guide. Les frais de notaire s'élèvent aux environs de 400 €. Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié (contre Gilles VIAUT et Gérard ASSAYA - abstentions Corinne BOURGOIN, Viviane CHAUSSIN, Muriel HARIOT). Monsieur le Maire se renseignera des possibilités de diminuer les frais de notaire.

>> Vie municipale

Convention DDE - entretien voirie

- Classement de la voirie communale : le conseil délibérera dès réception du tableau de classement mis à jour par la DDE.

- Convention relative à l'entretien de la voirie mitoyenne entre communes : les communes concernées sont Boeurs-en-Othe, Chailley, Sormery, Venizy et Turny. La DDE a fait un découpage pour l'entretien de tous les équipements compris dans l'emprise de la voirie par chaque commune comme suit :

. chemin du Thureau (Boeurs-en-Othe) pour une longueur de 175 m à partir de la route des Boudins : Turny en totalité, Boeurs : néant ;

. route de Chailley - hameau du Fays : Turny partie Est vers le Fays sur 38 mètres, Chailley partie Ouest vers Chailley sur 38 mètres ;

. la Fosse Blanche - hameau de l'Hôpital pour une longueur de 692 mètres : Turny partie revêtue vers l'Hôpital (267 m), Venizy partie non revêtue vers RD 112 (425 m) ;

. route de St-Mathieu - hameau du Fays pour une longueur de 185 mètres à partir de l'axe de la rue du Puits au hameau du Fays : Turny partie Ouest vers la RD 220 sur 75 mètres, Sormery partie Est vers Sormery sur 110 m.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

- Choix de l'entreprise pour le programme enduits 2008 : l'entreprise MANSANTI a fait savoir qu'elle ne donnerait pas suite à la consultation.

Lecture des devis :

APPIA	24 328,60 € TTC
SCREG EST	31 642,68 € TTC
COLAS	27 154,77 € TTC
EUROVIA	28 927,63 € TTC

Délai d'exécution : 45 jours. Offre valable sur 120 jours. Exécution des travaux 3^e trimestre 2008.

La commission a retenu l'entreprise COLAS pour un montant de 27 154,77 € TTC. L'entreprise APPIA n'a pas été retenue, les enduits qu'elle avait faits en 2005 n'ayant pas donné satisfaction. Le conseil municipal retient (abstention JC LEFEVRE) l'entreprise COLAS.

Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique 2^e classe

Il s'agit d'augmenter le temps de travail du poste de 15 heures à 35 heures. Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable en date du 25 juin. Le conseil municipal accepte à l'unanimité avec effet au 01/09/08.

Questions diverses

- Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prêter gracieusement les chaises aux associations. Il en est de même pour les associations qui ont une activité chez un privé habitant Turny uniquement.

- Le Centre de Développement du Tonnerrois a fait part à la commune du projet de la Boucherie GREGOIRE à Neuvy-Sautour de s'équiper d'un nouveau véhicule de tournée. Il envisage une tournée sur la commune de Turny. Afin que la boucherie GREGOIRE puisse présenter un dossier de demande de subvention au titre du FISAC, il est demandé aux communes d'émettre un avis. Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable.

- Il est nécessaire d'acquérir un porte-manteaux pour la salle des associations et la grande salle. Il est proposé d'en acquérir un de bonne qualité. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat d'un porte-manteaux et de 40 cintres antivols pour un montant total de 270 € TTC à passer en investissement.

- Information API RESTAURATION : il sera proposé aux enfants 5 repas bio pour l'année scolaire. Les familles en seront informées au travers du livret d'information et d'affichettes.

- Une subvention de 4 964 € a été attribuée par le Conseil Général concernant les travaux de voirie communale programme 2008.

- Madame BOURGOIN demande aux membres du conseil des volontaires pour former un comité des maisons fleuries et des illuminations de Noël. Feront partie de cette commission : Corinne BOURGOIN, Muriel HARIOT, Stéphane GALLOIS, J-Marc FOUCHER, René PERRIN. Le passage sur la commune pour les maisons fleuries est fixé au mardi 12 août à 18h15.

- Monsieur CHARONNAT fait un point sur les travaux correspondant au programme 2007 effectués par l'entreprise MANSANTI. Courant septembre seront réalisés les travaux de la route des Carbiers au Saudurant et de la rue de l'Abreuvoir à Linant.

- Monsieur HUGOT propose au conseil de prévoir de se rendre route de la Tuilerie pour faire un point sur l'éclairage public.

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est envisagé de mettre en place un programme d'économie d'énergie notamment sur l'éclairage public.

>> Manifestations

La fête du 14 juillet : des moments conviviaux

Malgré la fraîcheur de la soirée du 13 juillet, près de 300 personnes se sont rassemblées pour la retraite aux flambeaux puis devant le feu d'artifice haut en couleurs. Un superbe spectacle que petits et grands ont fortement apprécié.



Les danseurs amateurs ont ensuite endiablé la piste de la salle des fêtes au cours du bal gratuit animé par "Phase 3" et qui s'est prolongé tard dans la nuit.

Nous tenons à remercier les sapeurs-pompiers de Turny pour leur concours à la sécurité et l'Amicale pour la tenue de la buvette.

Le lendemain, lundi 14 juillet, une cinquantaine de convives se sont réunis autour des barbecues mis à disposition par la Mairie. Chacun avait apporté son repas tiré du sac et le pique-nique républicain s'est déroulé dans une bonne ambiance, à l'ombre des noyers, derrière la salle des fêtes.



L'après-midi a ensuite été riche en activités.

Le concours de pétanque, organisé pour la première année par l'Association Turny Sports Loisirs, a remporté un vif succès. 14 doublettes ont participé et de belles coupes ont été distribuées aux trois premiers.

Toutes les enveloppes de la tombola du Club de l'Amitié ont été vendues et les travaux faits main sont partis comme des petits pains.

Les tables de ping-pong à la salle des fêtes n'ont pas désempilé, signe d'un engouement pour la nouvelle association communale.

Et surtout, les enfants comme les adultes ont pu profiter des nombreux jeux : pêche à la ligne, tir à la carabine, chamboule-tout, casse-noix, course à l'oeuf et autres jeux d'adresse...

Sans oublier non plus le quizz des conseillers municipaux qui vous a fait découvrir leurs petits secrets.

L'après-midi s'est terminé par un superbe lâcher de ballons, la distribution à chaque femme présente d'une rose offerte par la commune, le tout suivi du traditionnel vin d'honneur. Tout le monde a semblé satisfait et content de cette belle journée.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis que chacun passe une journée conviviale et agréable, à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et du Site de Turny pour la tenue de la buvette, au Club de l'Amitié pour la tombola, à l'association Turny Sports Loisirs pour son concours de ping-pong et à l'association des Chasseurs pour le tir.



>> Manifestations

Les repas de hameau : belles initiatives !

Le repas du Fays

Pourquoi déroger à un rendez-vous apprécié, bien établi le dernier week-end de juin ? Aucune raison ; c'est pour cela que les habitants et résidents secondaires du Fays se sont réunis près du lavoir, autour du barbecue et des petits plats maison, pour leur traditionnel repas de hameau.

Une belle journée agrémentée de musique, jeux de cartes, parties de pétanque, histoires drôles ou simplement bavardages et farniente. Pourvu que ça dure !!



Le repas de Linant / Courchamps



Le 24 août dernier, la place de Linant, d'ordinaire si paisible, est devenue le cœur de la rencontre des habitants de Courchamp et de Linant. L'occasion pour tous de prendre le temps de se retrouver, ou de faire connaissance avec les nouveaux arrivants, ravis de profiter de ce dimanche pour rencontrer leurs voisins.

Quelques photos pour se souvenir du premier repas entre voisins, 18 ans auparavant, revoir et rechercher ceux qui nous ont quittés, à qui appartenait sa maison, ou simplement se reconnaître ... et se rendre compte qu'il ne faudra pas attendre autant de temps pour recommencer.

Le repas de la Rue de Cornat

Pour la quatrième année consécutive, les habitants de la rue de Cornat à l'Hôpital et leurs amis se sont retrouvés le 9 août dernier pour passer un bon moment autour du traditionnel repas de rue. Souvenirs....



>> Manifestations

Une jeune fille du cru "Meilleure Apprentie de France"

Le repas festif du hameau de Linant a également été l'occasion de mettre à l'honneur et féliciter, l'un des quatre Icaunais "meilleurs apprentis de France" de la promotion 2007 : Elodie PRUNIER, 20 ans.

Le plaisir est de voir l'une d'entre nous portée à l'excellence. Une du cru, comme on dit, que chaque habitant a pu voir grandir et quitter Turny pour des études dont on ne retient pas toujours le nom et le sens. Et puis un jour au détour du journal local, nous apprenons qu'elle a reçu la médaille d'or

au titre national du concours "un des meilleurs apprentis" dans la spécialité "optique lunetterie plastique", et là chacun se rappelle qu'elle est de chez nous.

Toutes nos félicitations !!!



Remise des dictionnaires aux écoliers



La traditionnelle remise des dictionnaires aux enfants de CM2 a eu lieu le 1^{er} juillet dans leur salle de classe de Chailley.

Chaque année, nos enfants reçoivent pour leur départ en 6^e un dictionnaire qui les accompagnera tout au long de leurs études. Les Maires et Adjointes des trois communes du regroupement pédagogique ont donc remis ce cadeau utile aux enfants en leur souhaitant de longues et studieuses études.

C'est en effet lors du départ vers le collège que nos enfants quittent l'école communale et que nous commençons à perdre leurs traces. Bien sûr Yvan Magnani, le directeur et enseignant du CM2, a été remercié au même titre que l'ensemble des institutrices qui les ont accompagnés jusqu'ici.

Souhaitons leur, nous aussi, un bon cheminement au collège pour préparer leurs études que nous espérons épanouies.

Souvenir du centre-aéré estival "Les Gavroches"

Près d'une quinzaine d'enfants de Turny a fréquenté cet été le centre-aéré des Gavroches, qui avait élu domicile sur notre commune du 21 au 25 juillet.

Les enfants ont découvert des activités autour du thème de l'eau : expériences sur l'eau et fabrication de bateaux. Ils ont passé une journée au lac de la Forêt d'Orient et participé à la journée Yonne Tour Sport, organisée par le Conseil Général de l'Yonne.

Une activité cuisine a également eu lieu ainsi que des grands jeux. Les enfants sont repartis heureux et prêts à recommencer l'année prochaine.

Départ de Sylvain Cordier

Nous connaissons tous son courage et sa façon de travailler. Il était aussi apprécié des enfants et de nos enseignantes lors des transports scolaires. Il garde un bon souvenir de la population et c'est sans animosité qu'il quitte la commune. Il reviendra avec plaisir nous revoir lorsque l'occasion se présentera. Nous avons eu l'occasion de le saluer et de lui remettre un cadeau lors d'un pot de l'amitié avant son départ.

Souhaitons-lui un bon avenir sur la commune de Sormery.



>> Rentrée scolaire

La rentrée scolaire, c'était le mardi 2 septembre. Nos chères têtes blondes ont pris ou repris le chemin de l'école sur le modèle de la semaine de 4 jours. L'occasion de découvrir leurs jolis minois.



La classe maternelle accueille cette année les trois niveaux : 7 petits, 7 moyens et 6 grands âgés de 3 à 5 ans. Du travail pour la maîtresse Céline mais ils sont très sages.



Sans oublier les élèves scolarisés à Chailley, dans le cadre du regroupement : les CP avec Isabelle et Christine, les CM1 avec Régine et les CM2 avec Yvan. De quoi assurer la relève !

L'école primaire, sous la houlette d'Alexandra, compte 22 élèves CE1 - CE2, âgés de 7 à 9 ans. Ils vous offrent en dernière page de jolis poèmes qu'ils ont écrits en petits groupes, sur un modèle de Paul Eluard.



>> Nos Associations

Notes en Othe

Le tout premier festival a tenu ses promesses : faire (re)découvrir la musique de chambre sous une formule conviviale, créer du lien social autour de la musique, provoquer la rencontre. Rappelons tout de même la formule originale de "Notes en Othe" : le public ne va pas à la rencontre des artistes, ce sont les artistes qui vont toucher le public directement "à domicile". C'est ainsi que sur les onze concerts donnés entre le 17 et le 27 juillet, sept ont eu lieu chez des particuliers, selon la philosophie du festival. Profitant d'un jardin, d'une grange, d'un salon, les musicien(ne)s se sont produits devant une assemblée constituée des voisins, des amis, de la famille...

Et la soirée s'est prolongée à chaque fois par le partage de quelques victuailles autour des conversations et de rencontres sympathiques entre les musiciens et leur public.

Nous retiendrons bien sûr des "moments forts", à commencer par le concert inaugural, à l'église de Turny, donné par l'ensemble vocal MINIVOX et la participation du quatuor de trombones COULISSES 4. Une église comble, ce qui a été le meilleur des encouragements ! Le lendemain, MINIVOX s'est produit en l'église de Saint-Mards-en-Othe. L'église de Chailley accueillait ensuite le quintet de cuivres ETERNA qui s'est produit également à la mairie d'Aix-en-Othe. Le concert de clôture a eu lieu au Moulin des Pommerats à Venizy.

Les quatre concerts publics ont été émaillés des soirées "chez l'habitant", principe fondateur du festival.

A en croire les échos, cette première édition a enchanté son public, autant que les artistes qui se sont livrés au jeu du concert à domicile.

Remercions en particulier ces musicien(ne)s : l'ensemble vocal MINIVOX, le quatuor de trombones COULISSES 4, le quintet de cuivres ETERNA, le duo flûte et harpe de Christelle Goussard et Clara Maître et enfin le trio à cordes PAGAMA.

Remercions tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre au festival : les particuliers qui ont accueilli les artistes et ont fait preuve d'une excellente organisation ; les bénévoles qui ont œuvré auprès de l'association, parfois même en offrant le gîte aux artistes ; les élus locaux qui nous ont apporté leur soutien. Enfin un grand merci au public d'être venu nombreux : près de 600 personnes sur l'ensemble des concerts !

L'édition 2008 à peine terminée, "Notes en Othe" accueillait le 27 septembre l'ensemble vocal CURVA VIA dirigé par Laurent Brack, en l'église de Turny. Un ensemble qui a surpris le public par la qualité de sa prestation.



Déjà le festival 2009 est en préparation. Nous recherchons notamment à étendre celui-ci sur l'ensemble du Pays d'Othe. En outre, nous recherchons des personnes susceptibles d'offrir le gîte aux artistes. Particuliers, artisans dans le domaine des produits régionaux, n'hésitez pas à nous consulter, nous répondrons à toutes vos questions, sans oublier que la prestation est gratuite...

Contact : Action Artistique Notes en Othe
Association Loi 1901
1 rue des puits - le Fays 89570 TURNY
03 86 56 24 67 notesenothe@free.fr
<http://notesenothe.over-blog.org>

>> Nos Associations

Association Turny Sports Loisirs : beau départ...

Le Club de tennis de table a ouvert ses portes le 3 septembre 2008. Le début de saison est très prometteur puisque le club compte déjà une vingtaine d'adhérents, dont de nombreuses féminines. Tous les âges sont représentés.

L'entraînement des enfants se déroule le mercredi de 19h à 20h et celui des adultes de 20h à 22h30. Chaque semaine, c'est dans un cadre agréable et dans une bonne ambiance que chacun vient améliorer sa pratique.

Les joueurs se sont engagés et Turny sera représentée au Championnat de l'Yonne aux individuels et à la Coupe de l'Yonne. Il ne reste plus qu'à leur souhaiter beaucoup de réussite pour cette saison...

Si vous le désirez, il est encore possible de venir nous rejoindre tous les mercredis dès 19h à la salle des fêtes.

Contact : David CHARON - 06.26.32.14.53



Association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny

Journées du Patrimoine

L'association a organisé les 20 et 21 septembre derniers une exposition de peintures et de compositions florales en l'église de Turny, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Les peintres de l'atelier du Puits de Saint-Florentin s'étaient joints aux artistes qui avaient accepté de prêter leur concours à cette animation. Les visiteurs ont apprécié la beauté de l'église, le talent des peintres et l'originalité des présentations de fleurs.

Loto

L'association organise un loto le samedi 22 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Turny.

11 parties seront jouées pendant la soirée et plus de 100 lots seront distribués (appareil photo numérique, scie sauteuse, perceuse sans fil, matelas gonflable, filet de produits du terroir, nécessaire de pique-nique, centrale vapeur, places à l'AJA., séjours à Nigloland et des surprises). Prix des cartons pour la soirée : le carton 4 €, 3 cartons 10 €, 5 cartons 15 €, 7 cartons 20 €.

Possibilité de jouer par informatique en achetant des cartons auprès des membres de l'association.



Le bénéfice de cette soirée sera consacré à la réfection du plancher de l'église, une première partie ayant déjà été financée (10 743,05 euros) en 2006.

On vous attend nombreux !

Contact : 03.86.35.06.93.

>> Nos Associations

Association Sportive de Turny



Marché nocturne et Feu de Saint-Jean

Le 6 juin dernier, la commune vivait son premier marché nocturne et son premier Feu de Saint-Jean, grâce à notre association.

Une initiative qui a attiré de nombreux badauds venus faire quelques emplettes auprès des artisans et producteurs ou simplement se promener.

Puis une large foule s'est groupée pour admirer la belle flambée avant d'envahir la piste de danse sous la baguette du groupe "Arc-en-Ciel".



Sport et détente : rejoignez nous !

Envie de faire du sport ou d'avoir une activité physique ? C'est facile avec l'Association Sportive de Turny qui vous propose de la **Gym** tous les mardis de 19h30 à 20h30 pour 60 € à l'année. Une séance découverte vous est offerte.

Vous pouvez également venir découvrir le **Yoga**. Venez faire une expérience personnelle du Hatha Yoga : apprendre à se connaître, à s'accepter avec bienveillance, à se respecter soi-même et les autres, à trouver un équilibre physique et psychologique, un état de bien être. Tous les jeudis de 18h30 à 19h30 pour 80 € à l'année. Là aussi, une séance de découverte vous est offerte.

Alors venez nombreux découvrir nos activités à la salle des fêtes de Turny.

Contact : Yannick PASSERA - 03 86 35 00 05

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Soirée coq au vin

Samedi 18 octobre dernier, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous conviait à une soirée Coq au vin animée d'un bal avec les

Foly's. Près d'une centaine de personnes se sont installées pour déguster un bon repas et profiter de la musique pour se dégourdir les jambes. Merci à tous.



Fête de la Sainte Barbe

Notre prochain rendez-vous sera le 6 décembre. Comme à l'accoutumée, les sapeurs-pompiers vous convient à une soirée animée. Tous à vos calendriers !

Distribution des calendriers

Comme chaque année, nous passerons de maison en maison sur l'ensemble des hameaux pour vous proposer nos calendriers. Nous comptons sur votre générosité. Merci d'avance.

Contact : Christian HANIET

>> Nos Associations

Ensemble Pour les Ecoles de Turny

Un petit rayon de soleil...

Certes tous les enfants ont repris le chemin de l'école après des vacances bien méritées. Mais avant de commencer une nouvelle année d'activités, revenons un instant sur la kermesse du mois de juin.

Souvenirs d'un après-midi plein de soleil, de jeux pour petits et grands, et surtout, de joie et de rires devant un spectacle de qualité, preuve d'un travail appliqué des élèves et des enseignantes.

La journée s'est terminée autour du repas champêtre organisé par l'association Ensemble Pour les Ecoles de Turny, avec les parents qui le désiraient.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes du village qui soutiennent la kermesse des écoles, par leurs dons, leurs lots et toute leur générosité.

Loto

Si vous aimez jouer au loto, nous vous invitons à venir à la salle des fêtes de Chailley le samedi 15 novembre. Les enseignants du regroupement scolaire Boeurs-en-Othe / Chailley / Turny seront heureux de vous y accueillir et de partager cette soirée avec vous.

Contact : Sophie PIAT
03 86 43 41 58



Balade des Lucioles

En ce qui concerne l'association Ensemble Pour les Ecoles de Turny, notre prochain rendez-vous aura lieu le samedi 13 décembre pour la Balade des Lucioles : les enfants créeront un objet pour illuminer l'hiver proche et, à la nuit tombée, se promener dans les rues de Turny. Vous pourrez vous joindre à nous lors de la balade, si le temps le permet.

Turny Danse fait sa rentrée

Ce sont 45 danseuses âgées de 3 à 13 ans qui ont fait leur rentrée au sein de l'association.

Quatre groupes ont été formés :

- Le groupe des petites : 12 fillettes de 3 à 5 ans
- Le groupe des moyennes : 11 fillettes de 6 à 7 ans
- Le groupe des grandes : 10 jeunes filles de 8 à 10 ans
- Le groupe des ados : 12 jeunes filles de 11 ans et +

Quelques changements à noter cette année : Camille et Justine, du groupe des ados, prennent en charge respectivement le groupe des grandes et le groupe des moyennes.

L'année a commencé par deux représentations à Avrolles : la première début septembre à la fête patronale, la seconde le 5 octobre à la fête de la Pomme.



Les danseuses commencent déjà à apprendre de nouvelles chorégraphies pour leur gala du 20 juin 2009.

Elles vous donnent rendez-vous auparavant au Noël communal de Turny le 20 décembre où elles donneront une petite représentation.

A bientôt.

Contact : Florence De Pinho
03 86 35 09 07

>> Nos Associations

Les news du Moto Club....

Saison réussie

Le Moto Club de Turny compte 94 licenciés sur la saison 2008, 10 quads, 81 motos, l'ensemble géré par 3 dirigeants. Le bilan sportif est positif puisque nous avons plusieurs pilotes classés dans les 5 premiers de leur catégorie et un champion Yohan PICOT en 250cc/450 4t (catégorie la plus relevée de l'Yonne).

Super Trophée de France

Quatre pilotes du MC Turny ont été finalistes du Super Trophée de France dans les Vosges :

- Mickaël REMY termine 5° et Yohan PICOT 7° de la catégorie 250cc/450 ;
- Steeve ROCHAND se classe 21° et Sébastien LEJEUNE 11° de la catégorie 125cc/250.



Le MC Turny du 31 août

On note une grande satisfaction de tous les pilotes présents le jour de la course. Les résultats sont de la partie. Nous retrouvons une nouvelle fois Yohan PICOT et Steeve ROCHAND à la 2° place de leur catégorie.

Dans la catégorie quads, Pierrick BERNARD termine 3°, Hervé DAMEY et Mourad TAGAY se classent respectivement à la 5° et 6° place.

Le Moto Club remercie tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de la journée, la Mairie et le Centre de Première Intervention de Turny.

Rendez-vous l'année prochaine.

Contact :

Jérôme MULOT
03.86.56.27.34



Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Un coup de fil, une aide, un soutien : l'ADMR est une association locale qui intervient sur huit communes, dont celle de Turny.

Voici l'hiver qui arrive et les douleurs aussi... Vous peinez pour faire votre ménage ou repasser ; vous êtes seul(e). L'ADMR est là pour vous soulager, vous accompagner à faire vos courses. Une assistante de vie peut tous les matins, selon vos besoins, vous aider à vous lever, faire votre toilette, vous habiller et préparer votre repas ; ou bien assister une maman lors d'une naissance.

Le Service Infirmier A Domicile (SIAD) pratique les soins infirmiers.

Si vous vous sentez isolé(e), la télé-alarme Filien peut vous apporter le secours nécessaire en cas d'urgence.

En faisant une demande auprès du service social et des caisses de retraite dont vous dépendez ou auprès du Conseil Général, une aide financière peut vous être accordée.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, une coordinatrice de proximité vous accueillera.



Nos Associations

Le Club de l'Amitié

Participation à la Fête du 14 juillet

Nous retiendrons de cette belle journée les flonflons, le soleil, la bonne humeur de tous et le sourire des gagnants de la loterie contents des superbes lots que nous leur avons remis. Beaucoup nous ont également félicités pour la décoration de notre stand : guirlandes bleu blanc rouge, cocardes sur nos charlottes... Merci à tous.

Notre sortie "Eau à la bouche" du 16 septembre

Rendez-vous était pris sur la place de Turny et c'est avec le soleil que nous avons pris la route en direction de Chemilly-sur-Yonne. Objectif de la journée : visiter LE BORVO, une entreprise de tranformation de saumon fumé.

Nous arrivons dans un immense parc verdoyant. Devant nous, un bâtiment spacieux en demi-cercle où nous avons été accueillis avec gentillesse par un personnel compétent. Dans le hall, nous profitons d'une apétissante boutique pour faire quelques achats (saumon, épicerie fine, vins, liqueurs, chocolats, etc.).

Puis nous sommes pris en charge par un guide pour démarquer la visite. D'abord un court film commenté qui retrace les débuts de l'entreprise puis le descriptif des premières salaisons avec l'arrivée de l'électricité. Nous sommes impressionnés par la dureté du travail des pêcheurs de l'époque (glacière, cheminement en mer, pêche du hareng, du cabillaud, de la sardine, du saumon).

A son tour, le Directeur nous explique tous les stades de transformation du saumon. Nous sommes ravis d'assister à une démonstration de coupe à la main ; l'épaisseur des tranches s'adapte à la demande du client.

LE BORVO est la seule entreprise européenne à procéder de la sorte, d'où sa réputation à travers le globe.

Enfin arrive la dégustation tant attendue : un vrai délice... qui nous a donné l'eau à la bouche. Nous avons vite été gâtés par un copieux et délicat repas. Même les plus bavards ont cessé de parler pour apprécier.

L'après-midi, la sortie en péniche nous a permis de digérer au calme, au rythme du canal. L'Hirondelle 11 nous a promené sur le canal du Nivernais pendant qu'un guide nous commentait le parcours. La balade fluviale a été agrémentée d'un charmant goûter.

Et la journée s'est trop vite terminée.

Des projets, des idées...

Désireux d'ouvrir nos sorties à tous, nous tenterons de planifier nos projets à venir le week-end. Nous comptons sur votre participation. Nous réfléchissons à programmer "La Noubas" avec déjeuner festif et guinguette, ou encore "Attention à la Marche" au printemps. Nous ne manquerons pas de vous confirmer ces rendez-vous dans le prochain bulletin municipal. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Christiane JULIEN - 0386434650 / 0633015654



En 2007, nous avons dispensé nos services à plus de 120 personnes pour plus de 18 000 heures d'intervention et employé 21 aides à domicile.

Cette année nous organisons un repas, le dimanche 9 novembre à 12h30. Au menu : couscous à la salle des fêtes de Chailley. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Contact : au local à Venizy
Mardi - jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : de 8h à 12h
03 86 35 30 88

Auprès des bénévoles de la commune :
Simone Hugot 03 86 35 14 95
Louisette Royer 03 86 35 12 97
Christiane Julien 03 86 43 46 50



>> Travaux - Urbanisme

NUMEO et nous : le haut débit arrive



Après avoir recensé toutes les personnes intéressées par Numéo, nous avons relevé sur plan les situations de chaque abonné potentiel, puis repéré des points hauts pour implanter des antennes relais.

Des photos ont été prises depuis ces points pour tenter de repérer les habitations. Devant la difficulté de faire le lien entre la photo et le plan, certains s'y sont essayés, nous avons utilisé une nacelle sur chariot élévateur à mat télescopique afin de vérifier à hauteur de toit si les points hauts étaient visibles. Cette opération en présence de Numéo, a établi la nécessité de rajouter un relais sur la maison de Nathalie Hugot au 31 rue Ste Catherine (propriété de Lionnel Corgeron). Les autres points hauts sont les poulaillers de M. et Mme Bouzonie au Fays et le noyer appartenant à l'association foncière au-dessus de Linant.

Aucune personne sélectionnée n'a manifesté de retenue pour héberger un relais sur sa propriété ou son habitation ; qu'ils en soient ici remerciés. Sans leur accord, tout serait devenu plus complexe, voire aurait compromis l'accès au haut débit.

Après décision du conseil municipal et conventions signées avec Numéo, il a donc été implanté 3 relais sur la commune. Celui au-dessus de Linant (dit " du noyer ") est fixé sur un poteau de 12 m et alimenté par des panneaux solaires. Pour les deux autres, l'électricité est fournie par le réseau existant sur les bâtiments. Ceci a nécessité l'intervention d'entreprises telle que DRTP pour le poteau, Aurus pour l'électricité et Numéo pour l'installation des relais.

Le coût de l'opération est de 12 036,80 HT subventionné à 80 % par le Conseil Général et le Conseil Régional.

Aujourd'hui tout est en place ; les kits de connection doivent arriver dans les foyers dans les jours prochains. Reste à chacun de fixer ou faire fixer par l'antenniste de votre choix (il est possible de se grouper pour obtenir un prix réduit) afin de bénéficier enfin d'internet à haut débit pour les habitants de Linant et Courchamp.

Les travaux de la commission " matériel et aménagements "

La commission "matériel et aménagement" voit ses premiers dossiers aboutir et plusieurs sont ouverts au sein du groupe de travail. Outre des achats de petits matériels qui améliorent le travail de nos agents ou la vie de nos habitants, deux dossiers importants sont en cours.

Cuisine de la salle des fêtes

Le plus avancé est celui de l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes. Le conseil a approuvé, lors de sa dernière séance, le projet choisi par les membres de la commission et présenté par la société Jaulgélec. L'aménagement de la cuisine comportera une plonge de taille adaptée, un lave-vaisselle de type professionnel, un petit congélateur, un four de remise en température, un fourneau de grande taille et une hotte, deux réfrigérateurs, et deux tables mobiles de préparation. Les volets des deux passe-plats seront remplacés. Il faudra ajouter quelques travaux de mise en conformité. Ce sera donc une cuisine adaptée à la taille des locaux que chacun pourra utiliser lors de la location de la salle des fêtes.

Le coût de cette opération s'élève à 23 500 € HT. Le montant des subventions n'est pas encore défini. Elles seront de faible importance puisque la grande partie de cette dépense concerne du mobilier qui n'est pas subventionné. L'installation est programmée pour la fin de l'année 2008.

Aménagement de la mairie

L'autre projet, dont nos secrétaires attendent impatiemment l'issue, concerne l'aménagement de la mairie. Nous affinons les plans et les prix. Il s'agit de changer le mobilier de l'accueil et des bureaux et de multiplier les espaces de rangement, de travail et d'archivage. Le but : mieux travailler et mieux vous recevoir. Déjà l'installation de nouveaux matériels et la mise en réseau des moyens informatiques sont réalisés. Ce projet devrait se concrétiser en fin d'année 2008 ou début 2009.

D'autres projets sont en germination, lorsqu'un dossier se clôt, un autre prend sa place.



Le point au sujet de la voirie

Classement de voirie

Le tableau de classement des voiries de la commune de Turny établi par la Direction Départementale de l'Équipement et vérifié par la commission "voiries" est définitivement arrêté et présenté en conseil pour délibération.

Rappel à partir du Code Rural sur la définition de la voirie communale et des chemins ruraux

● Voiries communales

Sont comprises comme voies communales les voies ouvertes à la circulation publique généralement en zone urbanisée mais pas seulement, et ayant un but de satisfaire l'intérêt général. Ces voies font l'objet d'un plan d'alignement tendant à conserver une assiette (emprise) constante sur sa longueur (avant 1979, largeur plate-forme 8 m, chaussée 3 à 5 m minimum, 5.50 m sur ouvrage). S'il s'avère qu'une voie communale perd ses usages ou ne débouche pas sur une autre voie ou aboutit sur un terrain privé, elle perd son usage de circulation publique ; elle peut donc être déclassée dans le domaine privé de la commune, être ensuite cédée aux propriétaires riverains puisque seuls concernés par son usage.

● Chemins ruraux

Les chemins ruraux sont des chemins faisant partie du domaine privé appartenant soit à la commune, soit aux propriétaires riverains. L'entretien n'est pas obligatoire sur ces chemins à la différence avec les voiries communales. Ces chemins ouverts au public doivent être adaptés aux besoins de la desserte. Les dimensions maximales sont de 7 m de plate-forme et 4 m de partie roulante (sur toute la largeur au droit des ouvrages). Toutefois, un chemin prend l'appellation de "chemin rural" si trois conditions se trouvent cumulativement remplies, à savoir :

- le chemin doit être affecté à l'usage du public ;
- appartenir à la commune ;
- ne pas avoir été classé comme voirie communale.

C'est pourquoi si l'une de ces conditions est absente, ces chemins sont considérés comme chemin d'exploitation et généralement réservé aux propriétaires riverains qui peuvent en interdire le passage.

Programme d'enduits

Les travaux concernant le programme d'enduits 2008 sont en cours de réalisation par l'entreprise Colas :

- à Turny : rue des Canes, rue de la Croix St Pierre, trottoirs et accès de la salle des fêtes ;
- à Linant : route de la Roche, rue du Gravon, chemin du Vieux Moulin.

Caniveaux et trottoirs

Les travaux de bordures 1/2 caniveaux rue de l'Abreuvoir à Linant et rue des Carbiers au Saudurant sont en cours de réalisation par l'entreprise SCREG.

Elagages

Au sujet des élagages, la Mairie rappelle que les propriétaires riverains de la voie publique ont pour devoir d'élaguer ou d'ébrancher tout ce qui dépasse de la limite de propriété. La période d'automne est arrivée ; c'est le bon moment pour faire effectuer ou effectuer ces travaux. Un relevé des propriétaires en infraction a été effectué en attente des suites à donner. Sachant que dans certains cas, les réseaux EDF et Telecom sont impliqués, s'il y a incident, ces concessionnaires pourraient ouvrir un contentieux vers les propriétaires.

Bâtiments communaux

Une inspection complémentaire intérieure a été effectuée à l'école maternelle concernant l'isolation et l'état des fenêtres et portes. La même chose est prévue sur le bâtiment de la mairie et de l'école primaire.

Le remplacement de la porte d'entrée de la mairie sera effectué fin octobre par l'entreprise Hollert de Neuvy-Sautour.



>> A noter

Un électricien à Turny



Résidents de Turny depuis 2001, Patrick BARDEAU et son épouse se sont récemment lancé un défi : changer de

métier, créer leur propre entreprise et se mettre au service de tous en tant qu'artisan électricien.

Après une longue carrière de contremaître dans une entreprise florentinoise et suite à un licenciement inattendu, Patrick BARDEAU, aidé de sa femme, remonte ses manches et décide de suivre une formation GRETA dans un domaine qui l'a toujours passionné : l'électricité.

Son entreprise est créée depuis le 1^{er} octobre dernier et l'activité semble bien démarrer. Alors n'hésitez pas à le contacter pour tous vos travaux d'électricité générale : neuf, rénovation, mise en conformité, interphone, alarme, automatisme, VMC ou dépannage 7 jours sur 7. Devis gratuits.

Contact : AURUS ELEC - 03 86 35 16 75 / 06 32 93 77 59
aurus89570@aurus-elec.com

La tournée du boucher

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que la boucherie Grégoire de Neuvy Sautour desservira Turny par une tournée tous les samedis en début d'après-midi, et ce à partir du samedi 18 octobre. Renseignements au 03 86 56 31 03.

Crèche Pomme d'Api



La crèche Pomme d'Api à Chailley accueille des enfants de 0 à 3 ans et des enfants de 3 à 6 ans en périscolaire. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30 (fermeture 3 semaines en août et entre Noël et le 1^{er} janvier).

Comme dans toutes les crèches, les pensions demandées aux parents sont fixées par la CAF, en fonction des revenus des familles, du nombre d'enfants dans la famille et du temps de présence de l'enfant dans la structure.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants : jeux d'intérieur et d'extérieur, activités artistiques et manuelles, chant, musique et comptines, lecture de livres d'enfant...

Des places sont actuellement disponibles et pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à Yolande CHABIN, la directrice, au 03 86 56 20 78 du lundi au jeudi.

Dispositif de veille et d'alerte

La loi confie aux Maires la charge de **recenser**, à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, **les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile** afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Pour mener à bien ce recensement, toute personne concernée peut s'inscrire ou être inscrite en mairie. L'inscription est volontaire, facultative et confidentielle. Elle peut être transmise au Préfet sur sa demande.

Objet du recensement : porter secours et assistance aux personnes isolées en cas de crise.

Qui peut être inscrit ?

- . Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- . Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- . Les personnes adultes handicapées bénéficiant d'une pension d'invalidité, de l'AAH, de l'ACTP, d'une carte d'invalidité, de la qualité travailleur handicapé.

Qui peut demander l'inscription ?

- . La personne elle-même
- . Le représentant légal sur présentation de l'acte justifiant de la qualité de représentant légal
- . Un tiers uniquement par écrit.

Où s'inscrire ?

Uniquement à la Mairie du domicile (principal et / ou secondaire).

A l'attention des personnes déjà inscrites

Les inscriptions effectuées en Mairie, lors du précédent recensement demeurent valables. Il est donc inutile de confirmer le maintien de votre inscription.

Merci !

L'équipe municipale de Turny remercie Monsieur Jacques SIMON pour avoir fait don à la bibliothèque de deux ouvrages dont il est l'auteur :

- "Arbres" aux éditions Passage piétons, dédié aux multiples variétés d'arbres ;
- "Paysagiste - articulture" aux éditions Stichting Kunstboek, qui regroupe des "tableaux végétaux" dont certains ont été réalisés sur la commune avec le concours de Claude HUGOT, Dany GIORZA, Eric PESCHEUX, Michel DESVAUX, Guy DEKETELAERE et Gérard DURAND.

Nous remercions également Madame BION pour son don de livres.

>> A noter

Spectacle de Noël

Nous vous donnons rendez-vous samedi 20 décembre à 15h à la salle des fêtes pour fêter Noël. Au programme :

- spectacle "Le cartable magique" ;
- petite représentation par Turny Danse ;
- goûter
- distribution de cadeaux pour les enfants de Turny (résidence principale ou garde alternée) de la naissance au CM2.

Spectacle ouvert à tous. Venez nombreux !

Pour les nouveaux arrivants et les enfants non scolarisés sur Turny, veuillez vous faire connaître en mairie.

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël destinés aux personnes de plus de 70 ans dont la résidence principale se situe à Turny, se déroulera le week-end des 20 et 21 décembre. La distribution sera assurée par les membres du CCAS et les sapeurs-pompiers de Turny.

Les personnes nouvellement arrivées ou non inscrites sur les listes électorales sont priées de se faire connaître en mairie pour une bonne organisation de la distribution.

Etat civil

Naissances

Félix VOIZENET-MACIEL	né le 10 juillet (Fays)
Cassie VILLADIER	née le 4 août (Bas-Turny)
Yahel CORNAT	né le 2 septembre (Linant)
Lucas CHARON	né le 15 octobre (Turny)

Mariage

Pauline HOCHEREAU et Damien MATHIRON	mariés le 19 juillet 2008
Aurélia CHOLLET et Frédérick LEYRAT	mariés le 30 août 2008
Laetitia CREUWELS et Jean-Charles COMBALUZIER	mariés le 6 septembre 2008

Décès

Claude BEZANCON	décédée le 5 juillet
Jeanne SEGUIN	décédée le 18 juillet
André SAUTEREAU	décédé le 25 juillet
Adèle DI GIOVANNI	décédée le 10 août
Mauricette LAILLE	décédée le 6 octobre

A vos calendriers

- 9 novembre** : couscous par l'ADMR à Chailley
- 15 novembre** : Loto des écoles (à Chailley)
- 22 novembre** : Loto par l'Association des Amis du Site et du Patrimoine de Turny
- 6 décembre** : Buffet et bal de la Sainte-Barbe par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 13 décembre** : Balade des Lucioles par Ensemble Pour les Ecoles de Turny
- 20 décembre** : Noël de la commune
- 10 janvier** : Galette de Rois
- 14 février** : Carnaval des écoles
- 22 mars** : Marché de Printemps par Ensemble Pour les Ecoles de Turny
- 3 avril** : Compagnie du Parapluie (21h)
- 4 avril** : Compagnie du Parapluie (21h)
- 5 avril** : Compagnie du Parapluie (15h)
- 26 avril** : Randonnée par l'Association Sportive de Turny
- 16 et 17 mai** : Fête Patronale
- 20 juin** : Gala de danse par Turny Danse
- 21 juin** : Fête de la Musique
- 27 juin** : Kermesse des Ecoles
- 4 juillet** : Feu de St Jean par l'Association Sportive de Turny
- 13 et 14 juillet** : Fête du 14 juillet
- 20 au 24 juillet** : Centre de loisirs Les Gavroches
- 2 août** : Motocross au circuit de la Pincette par le MC Turny

...

>> Informations pratiques

Mairie

Place de la Mairie - 89570 Turny
Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	14h00 - 17h00
Mercredi	9h00 - 11h00
Jeudi	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	10h00 - 12h00

Bibliothèque

Mardi	13h30 - 16h30
Mercredi	14h00 - 17h00

Agence Postale Communale

Place de la Mairie - 89570 Turny
Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi	9h30 - 12h00
Le samedi	10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 12h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,90 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants	3,00 € par repas
Adultes	3,38 € par repas

Photocopies

Recto	A4 : 0,20 €	A3 : 0,40 €
Recto verso	A4 : 0,40 €	A3 : 0,80 €

Stationnement des Maraults

2,50 € par essieu et par caravane habitable / jour

Vente au déballage

31.00 €

Concessions dans le cimetière

- ◆ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 205.50 €
 - . trentenaire 90.40 €
- ◆ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 102.76 €
 - . trentenaire 45.72 €

Salle des fêtes

Location du foyer

	Habitants de la commune	Locataires extérieurs à la commune
Location 24 H	114 €*	165 €*
Location 36 H	130 €*	196 €*
Location 48 H	157 €*	228 €*
Location 72 H	180 €*	243 €*
Jour supplémentaire	64 €*	71 €*
Caution	200 €	

Location de la petite salle

	Habitants de la commune	Locataires extérieurs à la commune
Location 24 H	40 €*	62 €*
Location 36 H	48 €*	75 €*
Location 48 H	59 €*	88 €*
Location 72 H	69 €*	94 €*
Jour supplémentaire	20 €*	23 €*
Caution	80 €	

Demi-tarif de la petite salle pour une occupation simultanée des deux salles par le même preneur.

* Les tarifs n'incluent pas les frais de téléphone, de chauffage et d'électricité.

Location chaises, bancs et tables

Chaise	0,50 €	forfait de 5 jours non fractionnables
Banc	0,60 €	
Table	1,20 €	

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.





Informations pratiques

Déchetterie

Zone industrielle de Briennon - route de Saint-Florentin.

Horaires

du 01/04 au 30/09	mercredi et vendredi samedi	14h-19h 9h-12h / 14h-19h
du 01/10 au 31/03	mercredi et vendredi samedi	14h-17h 9h-12h / 14h-17h

Calendrier du ramassage des ordures

	Tri sélectif (sacs bleus et jaunes)	Ordures ménagères	Encombrants
	<i>A sortir le mercredi soir</i>	<i>A sortir le lundi soir</i>	
Novembre	13 / 11 27 / 11	04 / 11 14 / 11* 18 / 11 25 / 11	07 / 11
Décembre	11 / 12 24 / 12	02 / 12 09 / 12 16 / 12 23 / 12 30 / 12	

* En raison du jour férié le mardi 11 novembre, le ramassage des ordures ménagères sera effectué en remplacement le vendredi 14 novembre. Merci de les sortir la veille au soir.

Table de tri

Destination	Principaux produits	Ne pas mettre
Sacs bleus	<ul style="list-style-type: none"> ◆ journaux ◆ magazines ◆ catalogues ◆ annuaires ◆ courriers ◆ petits cartons et cartonnettes 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ films plastique ◆ emballages des journaux ◆ papiers salis ou gras
Sacs jaunes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ bouteilles plastiques (huile ou boissons) ◆ boîtes de conserve ◆ flacons (adoucissants, lessives, gel douche) ◆ briques alimentaires (lait, soupe, jus de fruits) ◆ bouteilles métalliques (boissons, sirop) <p><i>* Si vous laissez les bouchons, vissez-les sur l'emballage</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ pots de yaourt ◆ sacs plastique ◆ pot de crème fraîche ◆ barquettes en polystyrène ◆ emballages sales
Containers verre	Verre <ul style="list-style-type: none"> ◆ bouteilles ◆ bocaux ◆ flacons en verre 	Tout ce qui n'est pas emballage : couvercle, bouchon, pot de terre, vaisselle, ampoule, faïence, vitre, miroir, etc.
Compostage / poubelle	Restes de cuisine, épluchures, gazon, petits déchets du jardin	
Déchetterie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Branchages, déchets du jardin ◆ Ferraille ◆ Objets encombrants (meubles) ◆ Huiles ◆ Pneus ◆ Batteries ◆ Piles ◆ Produits électriques, électroménager ◆ Peintures ◆ Produits de traitement 	
Associations	Vêtements	
Pharmacie	Médicaments	



Dans Furny

Dans Furny, il y a un parc ;
Dans ce parc, il y a des buissons ;
Dans ces buissons, il y a un nid ;
Dans ce nid, il y a un oiseau.

L'oiseau renversa le nid ;
Le nid renversa les buissons ;
Les buissons renversèrent le parc ;
Le parc renversa Furny !

Pauline, Emma, Marceau

Dans Furny

Dans Furny, il y a une mairie ;
Dans cette mairie, il y a un bureau ;
Dans ce bureau, il y a un ordinateur ;
Vers cet ordinateur, il y a un écran ;
Vers cet écran, il y a un câble.

Le câble renversa l'écran ;
L'écran renversa l'ordinateur ;
L'ordinateur renversa le bureau ;
Le bureau renversa la mairie ;
La mairie renversa Furny !

Alexandra, Benoît, Domitille, Jonathan

Dans Furny

Dans Furny, il y a une rue ;
Dans cette rue, il y a un terrain de tennis ;
Dans ce terrain de tennis, il y a un filet ;
Sur ce filet, il y a une raquette de tennis ;
Sur cette raquette de tennis, il y a une balle.

La balle renversa la raquette de tennis ;
La raquette de tennis renversa le filet ;
Le filet renversa le terrain de tennis ;
Le terrain de tennis renversa la rue ;
La rue renversa Furny !

Brice, Clara, Fifiène

Dans Furny

Dans Furny, il y a une forêt ;
Dans cette forêt, il y a des arbres ;
Dans ces arbres, il y a une cabane ;
Dans cette cabane, il y a des feuilles ;
Sur ces feuilles, il y a un escargot.

L'escargot renversa les feuilles ;
Les feuilles renversèrent la cabane ;
La cabane renversa les arbres ;
Les arbres renversèrent la forêt ;
La forêt renversa Furny !

Cloé, Julie, Thibault, Thomas

Dans Furny

Dans Furny, il y a une école ;
Dans cette école, il y a des tables ;
Sur ces tables, il y a des boîtes ;
Dans ces boîtes, il y a des stylos ;
Dans ces stylos, il y a de l'encre ;
Dans cet encre, il y a des couleurs.

Les couleurs renversèrent l'encre ;
L'encre renversa les stylos ;
Les stylos renversèrent les boîtes ;
Les boîtes renversèrent les tables ;
Les tables renversèrent l'école ;
L'école renversa Furny !

Patrice, Etienne, Morgane, Eléonore

Dans Furny

Dans Furny, il y a une salle des fêtes ;
Dans cette salle des fêtes, il y a une scène ;
Sur cette scène, il y a une table de ping-pong ;
Sur cette table de ping-pong, il y a une raquette ;
Sur cette raquette, il y a une fourmi.

La fourmi renversa la raquette ;
La raquette renversa la table de ping-pong ;
La table de ping-pong renversa la scène ;
La scène renversa la salle des fêtes ;
La salle des fêtes renversa Furny !

Léo, Océane, Dylan, Julien